ART. 14 N° CS1440

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2025

DE SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 481)

Adopté

AMENDEMENT

N º CS1440

présenté par M. Naegelen, rapporteur

ARTICLE 14

«1'».	
le mot :	
« la date d' »,	
À l'alinéa 4, substituer aux mots :	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.